

PAR COURRIEL

Le 13 décembre 2021

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Par la présente, nous vous informons que notre organisme a reçu le 8 décembre dernier votre demande d'accès visant à obtenir l'achalandage (nombre de traversées, de véhicules et de passagers transportés) du 1er au 30 septembre et du 1er au 31 octobre 2021 pour les traverses de Tadoussac et de L'Isle-aux-Coudres.

Voici les statistiques d'achalandage pour les traverses suivantes :

- Tadoussac

Septembre 2021

- Nombre de traversées : 2 847
- Nombre de véhicules transportés : 85 402
- Nombre de passagers transportés : 140 718

Octobre 2021

- Nombre de traversées : 2 661
- Nombre de véhicules transportés : 67 941
- Nombre de passagers transportés : 110 900

... 2

- L'Isle-aux-Coudres

Septembre 2021

- Nombre de traversées : 1 014
- Nombre de véhicules transportés : 31 864
- Nombre de passagers transportés : 62 837

Octobre 2021

- Nombre de traversées : 1 030
- Nombre de véhicules transportés : 26 692
- Nombre de passagers transportés : 51 040

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c.A-2.1., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate

Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours